

Point de vue

Le prétendu mystère de la boîte noire du génocide rwandais

Patrick de Saint-Exupéry

Le Monde, 8 avril 2009

"Clé" du massacre des Tutsis il y a quinze ans, elle est une coquille vide.

C'est l'histoire d'une boîte noire, un coffret orange et métallique de la taille d'une grosse boîte à chaussures. Les avions de ligne commerciaux sont équipés de telles boîtes, identifiées par des numéros rivés au métal. Conçues pour enregistrer les données du vol et les conversations du cockpit, elles sont utiles en cas d'accident.

C'est donc l'histoire d'une boîte noire, mais une histoire à nulle autre pareille. Celle dont il est question fut, en effet, supposée abriter en ses entrailles la clé du génocide, en 1994, des Tutsis du Rwanda.

Elle apparaît pour la première fois sur la scène au moment où les troupes françaises engagées dans l'opération "Turquoise" se déploient au Rwanda, alors que le génocide continue.

D'un coup, elle est tirée du chapeau par l'ancien gendarme de l'Élysée Paul Barril. Le 28 juin 1994, celui-ci assure être entré en possession de la boîte noire du Falcon 50 du président Juvénal Habyarimana, abattu trois mois auparavant. Cet attentat avait donné le signal du génocide.

Paul Barril déclare tenir « à la disposition des instances internationales » cette boîte noire supposée enfermer une « énigme » à même de livrer les clés du génocide. Dès lors, les regards se détournent du Rwanda, de la réalité du terrain et des faits, pour se focaliser sur cette boîte à l'allure de Graal, aussitôt devenue la boîte noire du génocide. Las, quelques jours plus tard, le soufflé retombe. *Le Monde* explique dès le 8 juillet 1994 que la boîte noire présentée par Paul Barril « n'était pas la boîte noire ».

Fin du premier chapitre, mais l'histoire est loin d'être finie. La boîte noire va être ressuscitée et connaître une deuxième vie. Cela se produit en 2004. La dixième date anniversaire du génocide des Tutsis du Rwanda approche. De nombreux éléments accablants sur la politique menée par Paris au Rwanda ont été rendus publics. La date marque un tournant.

Le 10 mars 2004, *Le Monde* annonce que « la boîte noire du Falcon aurait été transférée, il y a dix ans, au siège de l'ONU, à New York ». Il précise que « selon le juge Bruguière, les Nations unies font obstruction à l'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994 ».

La mise en accusation et les sous-entendus sont clairs : l'ONU a conservé par-devers elle une « *pièce à conviction* » essentielle. Un déferlement de dépêches, d'articles et de déclarations appuie ce coup de théâtre. A nouveau, les mécanismes du génocide se trouvent occultés au profit d'un polar bien ficelé.

Selon l'article, la boîte noire aurait été convoyée dix ans plus tôt à New York, au siège de l'ONU, qui s'en serait désintéressé. Conclusion : « *Si la boîte noire s'y trouve toujours, l'ONU disposerait d'un sérieux atout pour le jour où elle voudrait savoir ce qui s'est passé, le 6 avril 1994, dans le ciel nocturne de Kigali...* »

Une fois de plus, la révélation est invalidée une dizaine de jours plus tard. « *Un premier examen de la boîte noire retrouvée, la semaine dernière, au siège des Nations unies, à New York, n'a rien révélé qui permettrait d'établir qu'elle provient du Falcon 50 abattu le 6 avril 1994* », doit constater *Le Monde*.

La bande a été écoutée, elle contient des extraits de conversation entre la tour de contrôle et un appareil sur le tarmac de Kigali, et n'a livré aucun élément. On apprendra par la suite qu'il s'agissait d'un montage.

Fin de la deuxième vie de la boîte noire. Reste pourtant un troisième chapitre qui, écrit et acté, n'a pas encore été rendu public. Le voici. Il débute très exactement à la cote 6 798 de l'instruction du juge Bruguière.

Le 31 mars 2004, un représentant officiel de Dassault reconnaît que l'avion du président rwandais n'était pas équipé d'une boîte noire. Le 1er juillet suivant, le rapport définitif d'enquête de l'ONU sur la boîte noire découverte à New York est versé à l'instruction. Il y est établi que juste après

l'attentat, à 2 h 45, le 7 avril, la mission militaire française au Rwanda a reçu l'autorisation de Paris de procéder à une enquête sur le crash.

Il est également établi que l'accès est refusé à l'ONU jusqu'au 21 mai. Il est précisé que la boîte noire de New York a été trouvée par l'ONU le 27 mai 1994, abandonnée à proximité du crash. En conclusion, l'ONU confirme que la boîte noire n'est pas celle du Falcon.

Le juge Bruguière est néanmoins obligé d'aller jusqu'au bout de l'enquête. Le 29 novembre 2004, il interroge un officiel d'Air France. Celui-ci, sur déposition, affirme que la boîte noire découverte dix ans plus tard dans un placard de l'ONU, est celle d'un Concorde ! Plus précisément, le Concorde 209 d'Air France, immatriculé F-BVFC. Une fiche de maintenance établie à la dépose du Concorde d'Air France atteste formellement de son origine. Un mois plus tard, un deuxième responsable d'Air France confirme.

Le juge Bruguière interrompt là son investigation. Sans chercher à comprendre cet enchaînement stupéfiant de faits. Comment la boîte noire d'un Concorde d'Air France, retrouvée « *par hasard* » en mai 1994 dans l'herbe à Kigali, puis dix ans plus tard sur une étagère new-yorkaise de l'ONU, peut-elle être présentée comme l'élément décisif supposé permettre de résoudre l'énigme posée par un génocide ? La question évoque irrésistiblement le bordereau de l'affaire Dreyfus.

Il n'est pas donné à tout le monde de disposer d'une boîte noire de Concorde. Il n'est pas facile de faire un montage quelque peu crédible de la bande sonore de cette boîte. Ni de la déposer dans l'herbe à Kigali après

l'attentat du 6 avril 1994, alors que la ville est à feu et à sang. Il est encore plus difficile de suivre dans le détail le parcours de cette boîte jusqu'au siège new-yorkais des Nations unies.

Il est enfin très rude de faire fuiter l'information au bon moment, c'est-à-dire au moment du scandale utile, quand il faudra provoquer l'emballement médiatique et une opportune confusion.

L'histoire de la boîte noire du génoc-

cide ne dit rien, bien évidemment, sur le génocide. En revanche, elle dit tout de ce qu'on a voulu lui faire raconter. Qui ? Pourquoi ? La réponse à ces questions se trouve à un endroit, un seul : Paris.

Patrick de Saint-Exupéry est rédacteur en chef de "XXI", auteur de "Complices de l'inavouable, la France au Rwanda" (Les Arènes, 288 p., 19,80 euros, nouvelle édition).